

# Découverte d'une allée reliée à une enceinte datée du Néolithique, 3000 ans avant notre ère\*

**Les sondages réalisés en 2009 par les archéologues de l'Inrap avaient révélé plusieurs indices d'occupation du Néolithique à la Protohistoire.**

Lors de la campagne de fouilles du deuxième trimestre 2010 sur environ 5.000 m<sup>2</sup> dans la zone des Grands champs, trois éléments principaux ont été mis en évidence

- > Une enceinte néolithique à fossés multiples
- > Un enclos circulaire protohistorique vraisemblablement de l'âge du Bronze
- > Un atelier de réduction du fer et de forge d'époque gauloise.

## Une enceinte néolithique à fossés multiples

Les archéologues ont mis en évidence un camp fortifié du Néolithique final datant de -3000 à -2500 avant notre ère.

Il s'agit d'une vaste enceinte qui semble se refermer en direction du Clain pour s'appuyer vraisemblablement sur une limite topographique parallèle au lit ancien.

L'enceinte est constituée de fossés concentriques qui correspondent soit à de larges fossés ouverts, soit à des tranchées d'implantation de palissades sur poteaux. Si le fossé externe (largeur 4,50 m, profondeur voisine de 1,80 m) a livré un mobilier peu abondant, le fossé interne (largeur 6 m, profondeur 2 m) a quant à lui livré un niveau archéologique très riche en restes fauniques. Des restes osseux encore en connexion reposant sur un empièchement de blocs de même taille attestent de dépôts de quartiers de bovins. Au fond du fossé, un monolithe calcaire accompagne quelques restes d'os humains sans connexion anatomique. L'ensemble du mobilier archéologique recueilli date ces découvertes du Néolithique final (- 3000 ans avant JC).

## Une découverte inédite : un niveau de circulation empièré

La fouille a permis la mise au jour d'un accès structuré à l'enceinte néolithique sous la forme d'une zone constituée d'un dépôt de cailloutis fortement damé et très homogène. Cette structure, qui se développe sur une quarantaine de mètres de longueur et sur parfois plusieurs mètres de large ne s'apparente pas à un simple aménagement plus ou moins sommaire formé d'un apport de pierraille jetée dans un chemin boueux pour comblement, mais peut s'interpréter comme une sorte d'allée construite.

Des petits sillons, traces de roues ou de travaux<sup>(1)</sup>, ont été mis à jour. Les plus anciennes attestations de roues ont été répertoriées en Ukraine. Plus proche de chez nous, en Suisse, la même découverte a été faite mais elle remonterait à - 3150 ans - donc après les nôtres -

On pourrait en conclure que sous l'ère néolithique et en l'état actuel des recherches en Europe, la roue jaunay-clanaise serait peut-être Helvète. Nous disposons donc du tout premier chemin carrossé d'Europe car aucune voie similaire n'a été découverte ailleurs... Et il y a les traces !

## Présence de mobilier archéologique

Il est daté du Néolithique final. Des pointes de flèche perçantes en silex découvertes au-dessus et dans le cailloutis constitutif du chemin indique la mise en place de cette allée au Néolithique.

\* Sources Inrap.

(1). Sorte de Traîneau composé de deux branchages reliés en V.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la délibération du conseil municipal du 22 mars 1925 on peut lire que l'assemblée souhaite que M. le Maire propose à l'administration compétente le pavillon ouest du groupe scolaire, inoccupé, pour l'installation du bureau de poste.

En date du 25 mars 1925, M. le Maire de Jaunay-Clan avait fait remarquer dans une lettre adressée à M. Le Préfet que des subventions avaient été accordées

par l'Etat pour installer des instituteurs et non un bureau de poste et qu'à ce jour M. et Mme Boutin le couple d'instituteurs en place n'occupaient peut-être qu'un seul pavillon mais qu'un jour s'il y avait changement, un second pavillon serait peut-être nécessaire.

Dans sa réponse du 10 avril 1925, M. l'Inspecteur d'académie de la Vienne souligna que la proposition du conseil municipal était inacceptable aux motifs suivants :

- > L'augmentation régulière des effectifs l'obligera à étudier pour la prochaine rentrée la question d'une création de poste.
- > L'aliénation d'un pavillon construit, pour le service scolaire avec des subventions de l'Etat soulèverait de sérieuses difficultés.

L'Inspecteur suivit l'avis du Maire et donna un avis défavorable à la proposition du conseil municipal.

\* source archives départementales.